L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 29 DECEMBRE 1856.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.,
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES:
G. F. WEISSE, S. DUFOUR,
C. DUVERGER, S. HARBY.
Rue de Chartres No. 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 29 DECEMBRE.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible] — A 10 heures—77, rue de [illegible] ... lements parapluies, chemises, orgue

[illegible] — A 4 1/2 heures, sur la Levée, vis-à-vis les Ursulines—Eau de vie cognac.

[illegible] FORNANDEZ—Encoignure Chartres et St. [illegible] ... tabac à chiquer, Virginie, et 20 [illegible] ... Havane.

[illegible] — A 10 1/2 heures, coin Conti et [illegible] ... —Bijouterie fine, diamants, montres

[illegible] — A 10 heures, sur la Levée, au [illegible] ... —Wisky rectifié et non rectifié

[illegible] — A 4 heures et demie, sur la Levée [illegible] ... marchés—Chargement de la bag. [illegible] venant de Palerme.

M. Buchanan.

[illegible] questions ne sont pas à l'ordre [illegible] la paix profonde dont nous jouissons à l'intérieur et à l'extérieur prive la politique américaine de toute espèce d'intérêt. [illegible] les sempiternelles discussions sur [illegible] thème usé qui ne provoque plus [illegible] nous ne trouvons absolument [illegible] signaler dans la presse ni au Congrès. [illegible] nements manquent à la première, et [illegible] paraît bien décidé à ne pas s'occuper [illegible] sérieuses.

[illegible] tant que M. Buchanan prenne possession de la Maison Blanche, plusieurs journaux [illegible] se préoccupent de l'opinion [illegible] ques uns de leurs confrères européens ont exprimée sur le successeur de M. [illegible]

M. Buchanan, en signant le manifeste d'Ostende, s'est placé en tête de la flibusterie. [illegible] manifeste, si nous ne pouvons acheter Cuba, nous devons la prendre. [illegible] le principe, M. Buchanan [illegible] déclaré que nous avons le [illegible] ce qui nous convient, si on [illegible] vendre ou de nous le céder. [illegible] M. Buchanan n'était pas seul à émettre [illegible] quelque peu hasardée, et ou [illegible] responsabilité partagée engage [illegible] responsabilité exclusive. [illegible] Ensuite, il n'était, lors du [illegible] d'Ostende, que simple ministre. Les [illegible] journaux européens en ont conclu [illegible] de raison à notre avis, que [illegible] est maintenant revêtu M. Buchanan [illegible] manquer de modifier ses [illegible] Ils sont sans crainte à l'égard [illegible] administration et de [illegible] seulement le successeur de [illegible] s'emparera pas de Cuba, mais [illegible] dans ses rapports avec les cabinets [illegible] beaucoup de tact et de prudence [illegible] M. Buchanan sera [illegible] conservateur.

[illegible]

EUROPE.

[illegible] de New-York emprunte les détails [illegible] sur les divers points de la situation [illegible] aux journaux anglais du [illegible] apportés à Philadelphie [illegible] *City of Baltimore*.

FRANCE.

[illegible] mutations ont eu lieu ou [illegible] dans le personnel des préfectures.

[illegible] parisien de l'*Advertiser* [illegible] de nouvelles arrestations [illegible] et évalue de trois à [illegible] nombre des personnes emprisonnées [illegible] pour cause politique. [illegible] ministérielle, autorisant divers [illegible] à contracter des emprunts [illegible] somme de 214 millions, a provoqué [illegible] la Bourse, sans cependant [illegible] les cours. Les compagnies [illegible] demandé une autorisation de 590

[illegible] reste, comment une correspondance [illegible] l'aspect de la position commerciale.

[illegible] de France n'a pas encore cru [illegible] des mesures de prudence [illegible] elle veut probablement [illegible] l'échéance du 30 courant; mais [illegible] généralement comme certain [illegible] avant peu du papier à 90 [illegible] quelques-uns vont même jusqu'à escompter [illegible] revendra, vers le milieu du [illegible] échéances de 90 jours. Plusieurs [illegible] particulières ont déjà pris l'initiative [illegible] et négocient du papier dans ce

[illegible] de décembre, que l'on redoutait [illegible] jusqu'ici aucun indice de [illegible] difficulté. Les mesures prises [illegible] ont eu pour effet d'avancer [illegible] nombreux paiements qui, sans [illegible] été faits qu'à la fin de l'année; [illegible] beaucoup moins à solder, et il [illegible] quelque peu gênée, par la [illegible] du crédit, il n'y a eu [illegible] de ces faillites, qui accompagnent [illegible] une crise commerciale [illegible]

LA CONFÉRENCE DE PARIS.

[illegible] en termes formels que [illegible] se sont mises d'accord, pour [illegible] de la conférence. [illegible] dit à ce même sujet: [illegible] ne consent à la réunion [illegible] conférences, qu'à la condition [illegible] exclusivement les délibérations [illegible] questions de Belgrad et de l'île [illegible] et ne toucheront en rien au [illegible] C'est point un mystère [illegible] les vues de l'Autriche [illegible] d'accord avec celles [illegible] Nous pouvons ajouter que [illegible] anglais n'est pas sans rapport [illegible] ses vues sont aujourd'hui [illegible] la France et la Sardaigne. Et [illegible] de penser que la Prusse se [illegible] l'interprétation claire et [illegible]

[illegible] les plénipotentiaires étant [illegible] d'avance, la réunion [illegible] par le fait une simple [illegible] et peu de personnes [illegible] Palmerston et lord [illegible] la concession jusqu'à [illegible] rendue en temps [illegible] au Parlement [illegible] 3 février. Nous n'a[illegible] que elle fera voir que le [illegible] est départi, en aucun [illegible] au nom desquels il a fait [illegible] la paix."

NAPLES.

[illegible] de Naples du 27 [illegible] d'un bruit qui prête [illegible] accorder une amnistie générale [illegible] de la délivrance de la reine [illegible] mois ou six semaines. On dit [illegible] mesure serait accompagnée [illegible] diverses dans [illegible] administration des finances et [illegible] et exprimant le désir de [illegible] aux puissances occidentales.

[illegible] tale. Les ambassadeurs de [illegible] et d'Autriche sont regardés [illegible] à ces résolutions.

L'empereur de Russie a adressé une lettre autographe [illegible] lui conseillant de céder, et l'ambassadeur d'Autriche a exprimé la crainte qu'une résistance trop prolongée ne finît par amener une guerre européenne.

On prétend aussi que le pape a adressé au roi de Naples la lettre suivante dont quelques personnes révoquent en doute l'authenticité:

"Les représentations [illegible] deux puissances ne sont pas de nature à valoir nos sympathies. La France et l'Angleterre, [illegible] unies par une alliance que la guerre d'Orient a cimentée, réclament de Votre Majesté des réformes dans le royaume des Deux-Siciles. Elles fondent leur demande sur l'expression solennelle des vœux du Congrès de Paris.

"Je ne prétends pas [illegible] l'imposition faite au gouvernement de Votre Majesté; mais comme [illegible] Jésus-Christ de tous les fidèles, et comme successeur des apôtres qui ont converti le monde à la loi de charité et de réconciliation, je [illegible] aujourd'hui une mission de paix.

"Je viens à vous, [illegible] et je vous conjure de prendre en considération que la soumission, loin d'humilier, fait devant Dieu, [illegible] et qu'au contraire elle est une vertu agréable à Dieu.

"Si donc, mon cher fils, vous écoutez les avis des grandes puissances, si vous vous conformez au vœu d'un [illegible] ordonné de l'Europe, si dans vos États, vous réalisez des réformes que l'humanité demande, croyez que l'Église de Jésus-Christ y [illegible] sur vous ses bénédictions. [illegible]

Une autre lettre également datée de Naples, contient le passage suivant:

"La ville continue à demeurer parfaitement tranquille, bien que de temps à autre, l'augmentation des troupes de garde révèle quelque alarme de la part du gouvernement. Dans le parti royaliste circule le bruit que la France va occuper Naples et l'Angleterre la Sicile.

"De grandes politesses ont été échangées entre les autorités et le steamer anglais en ce moment dans le port, comme entre gens qui se saluent d'autant plus profondément qu'ils sont ensemble en moins bons termes."

SICILE.

Voici les détails connus jusqu'ici sur l'insurrection de Sicile annoncée par le télégraphe:

"Paris, lundi 1er décembre, 6 heures du soir.—Une dépêche télégraphique a été reçue aujourd'hui au ministère des affaires étrangères, annonçant le commencement d'une insurrection en Sicile. Le lieu où la révolte a éclaté, est Mezzoli, Cefalù, à environ 15 milles à l'est de Palerme, sur la côte. Les insurgés étaient conduits par un nommé Bentivegna, ancien gracié politique. On a envoyé contre eux des troupes; mais on ignore si un engagement a eu lieu. Des désordres ont aussi éclaté à Girgenti (l'ancienne Agrigente) sur la côte Sud de Sicile. Naples était tranquille à la date de la dépêche."

"Paris, 2 décembre.—Un mouvement insurrectionnel a éclaté le 22 du mois dernier, dans plusieurs communes de la province de Palerme. Les autorités du gouvernement ont été cherchées. C'est un député du parlement de 1848, qui est à la tête du mouvement. Le gouvernement napolitain a envoyé des troupes sur les lieux. Des arrestations ont eu lieu à Palerme; mais on ne sait rien encore de l'importance de l'insurrection."

Le correspondant à Paris du *Post* de Londres écrit à ce journal que d'après une dépêche reçue le lundi, au départ du courrier de Palerme, l'ordre n'avait pas été rétabli, et le mouvement a continué menaçant de se propager.

On n'a [illegible] reçu de nouvelles postérieures à celle du mouvement de Girgenti.

Les Italiens de Londres sont persuadés qu'un mouvement va éclater dans la Calabre.

QUESTION DE NEUCHATEL.

Voici le passage consacré à l'affaire de Neufchâtel, dans le discours royal d'ouverture des chambres prussiennes:

"J'ai été péniblement affecté par les événements récents dans ma principauté de Neufchâtel, [illegible] depuis 1848 un antagonisme [illegible] droits incontestables et [illegible] Le mouvement [illegible]

[illegible]

PERSE ET CHINE.

L'expédition anglaise dans le golfe Persique doit être arrivée devant le port de Bushire, dont on sait que l'occupation est un principal but.

D'après le *Times* de Bombay, l'expédition se compose de 26 transports à voiles représentant 21,000 tonneaux et 3 steamers de la compagnie péninsulaire et orientale de Bombay—en tout 30,000 tonneaux, frétés à raison de £1,000 par jour. Les forces militaires embarquées s'élèvent à 6,800 hommes, sous les ordres d'un nombre double environ d'hommes de service etc. L'amiral sir Henry Leeke, commandant en chef de la marine indienne, a été autorisé à prendre la direction de l'entreprise.

Malgré leur proximité relative du théâtre de la guerre, les journaux de l'Inde ne donnent rien de certain touchant le siége d'Hérat. Au départ de la malle, on croyait, en général, à Bombay comme à Calcutta, que la ville n'était pas prise.

La *Chronicle* de Lahore, d'autre part, accepte l'assertion d'une correspondance de Caboul, qui représente Herat aux mains des Persans. Au dire de cette correspondance, le shah avait investi Shazabah-Mahomed Yusuf, du commandement de la place. Un magasin renfermant 600 charges de cartouches avait sauté, mais sans faire de victimes.

Une sérieuse difficulté a surgi à Canton. Les mandarins ayant saisi un navire sous pavillon anglais et décapité l'équipage le commandant britannique demanda une explication qui fut refusée. Le commodore Elliott, commandant de la *Sybille*, saisit alors une jonque du mandarin, qui parvint toutefois à s'échapper durant la nuit. Aux dernières dates (15 octobre) le steamer anglais *Samson* était parti de Hong Kong pour Whampoa, avec une force considérable à son bord.

LA FLOTTE RUSSE DE SÉBASTOPOL.

De tous les 70 vaisseaux qui avaient été sabordés ou coulés dans la rade de Sébastopol, on n'a pu relever qu'un seul steamer, le *Chersonèse* et quelques transports. Le résultat de l'examen des autres par les plongeurs, démontre qu'ils ne valent plus la grande dépense qu'ils pourraient coûter.

Les vaisseaux de ligne qui ont été coulés à l'entrée de la rade, avaient été déjà dix ans à flot et comme depuis lors ils ont passé deux hivers enfouis dans le sable, ils ne valent certainement pas grand'chose. Les vaisseaux *Paris*, *Grossfurst*, *Constantin*, *Maria* et *Kachema* sont couchés sur le flanc, et ont été très gravement endommagés par le déplacement des canons, du lest et d'autres objets pesants. Le *Chesab*, le *Kulirwateg* et les steamers *Tiadami*, *Bessarabia*, *Odessa*, *Gromonosetz*, *Krimea*, et *Eurok* sont restés droits sur leurs quilles, et on se propose de les relever au moyen du *Chersonèse* et des transports.

EXAGÉRATIONS TÉLÉGRAPHIQUES.—On se rappelle la dépêche alarmante que nous avons publiée il y a quelques jours au sujet de nous ne savons quels terribles complots tramés par les nègres du Mississipi et de l'Alabama. Le *Vicksburg Whig* a vu la dépêche dans les journaux de la Nouvelle-Orléans et en a beaucoup ri. Le jour même où, selon le télégraphe, la population de Jackson était en proie aux plus vives alarmes, les habitans de cette ville fêtaient le gouverneur Willard et ne soupçonnaient certainement pas qu'ils dansaient sur un volcan.

La goëlette *Mary Ann*, partie de Bath le 8 décembre pour Boston, avec un chargement de bois, fut assaillie le lendemain par une furieuse tempête. Une voie d'eau s'étant déclarée à bord, le bâtiment s'emplit et aurait coulé sans la nature de son chargement. Le capitaine et l'équipage se réfugièrent sur le pont où ils se trouvaient exposés à la fureur des vagues et à une température glaciale. Le 8, le navire *Marquette*, capitaine Walk, allant de Thomaston à la Nouvelle-Orléans, ayant aperçu l'épave, gouverna de son côté et prit à son bord les malheureux naufragés qui étaient dans un état déplorable. Le *Marquette* est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans. Les malheureux qu'il a recueillis souffrent encore beaucoup et sont dans le plus complet dénûment. Le capitaine et deux matelots du *Mary Ann* ont eu les extrémités gelées et on croit qu'il sera nécessaire de recourir à l'amputation pour sauver les malades.

RIXE FATALE. — MM. Paulin C. Leblanc et Henry Ewing, habitant la paroisse Catahoula, ont eu une rencontre dernièrement [illegible] chacun armé d'un fusil à deux coups. Ewing a été atteint à la cuisse et est mort une heure après. M. Leblanc s'est immédiatement constitué prisonnier entre les mains du shérif. Le juge de paix, chargé de l'instruction, [illegible] entendu les témoins, a remis le prévenu en liberté.

NICARAGUA.—Le steamer *Texas* est parti hier à quatre heures pour San Juan de Nicaragua avec un grand nombre de passagers. Il devait prendre aussi une quarantaine de cent hommes attendus du Texas, mais elles n'est pas arrivés à temps. Ces volontaires, sous les ordres du colonel Titus, se sont embarqués à St Louis sur le bateau à vapeur *Marie Louise*. [illegible] il a dû être leur [illegible] dans notre port [illegible] n'a pas encore [illegible]

MM. Semmons & Co. [illegible] Nlle-Orléans avec un [illegible] éditeurs lunetiers, ont transporté leur bureau au No 58, rue du Camp.

Dépêches télégraphiques [illegible] A L'ABEILLE.

[illegible]

ABORDAGE.—Le steamer *Cornelia*, venant de Hambourg, est arrivé à New-York le 21 de ce mois, a abordé, le 20, la goëlette *Industry*, qui se rendait de Baltimore à Halifax. La goëlette a coulé, mais son équipage a été recueilli par le vapeur.

LE MINISTRE D'ESPAGNE.—Le nouveau ministre d'Espagne aux États-Unis, Don Gabriel Garcia Tassara, est, dit-on, un homme de beaucoup de talent et un écrivain distingué. Il est à la fois poëte et orateur. Il a refusé plusieurs missions diplomatiques que voulait lui confier le gouvernement espagnol, mais il a accepté avec empressement le poste qu'il vient remplir à Washington.

BANQUE DES CITOYENS.—L'élection des directeurs de la Banque des Citoyens pour l'année 1857, aura lieu le 1 février prochain.

ABUS ADMINISTRATIFS.—On verra par une annonce insérée plus loin que les importateurs, les agents de navires et les négociants dont les marchandises sont soumises à l'inspection de la Douane, sont invités à se réunir, mercredi prochain, à 7 heures du soir, à l'Arcade Hewlett, pour aviser au moyen de mettre un terme aux rigueurs inutiles que la douane exerce contre le commerce de notre ville.

REGISTRES.—P. Durel & Co, 27, rue de Chartres, ont un assortiment complet de registres sur lequel nous croyons devoir appeler l'attention du commerce, des chefs de bureaux, des greffiers, des notaires, etc. Les prix de la maison Durel sont extrêmement modérés.

LABARRE ET LEVASSEUR. — Cette importante maison annonce aujourd'hui dans l'Abeille un choix de marchandises qui méritent de fixer l'attention des hommes et des dames en particulier. On devra en profiter dans les derniers jours de décembre; nous croyons qu'on peut dépenser utilement et avec fruit chez MM. Labarre et Levasseur, 8 et 10, rue de Chartres.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE, ETC. — A. Barrand & Cie, 122, rue du Canal, ont un admirable assortiment de jouets, et nous engageons le public à visiter leur charmant bazar. On y trouvera aussi un beau choix d'articles de fantaisie que nous recommandons aux personnes qui n'ont pas encore fait emplette de étrennes qu'elles doivent distribuer.

Collége Commercial de Dolbear, 168, rue du Canal.— [illegible]

[illegible]

TOMBOLA DE MUSIQUE. A la Librairie Nouvelle, 107, rue de Chartres. [illegible]

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

[illegible]

Feuilleton de l'Abeille.

[illegible]

[illegible] les salons de notre théâtre qui, vu l'ampleur [illegible]

C'est au Masonic Hall, rue St-Charles, que M. Butler convoque sa joyeuse population. La salle a été entièrement réparée et ornée avec le goût que l'on connaît à l'imprésario. On a pratiqué des issues pour la facile circulation des danses. Une belle salle de restaurant communique avec la salle et permet de réparer les forces que la fatigue de la danse a épuisées. Nous rendrons compte de ces fêtes, qui promettent d'être aussi populaires et aussi suivies que l'année dernière. Les abonnements s'ouvrent au bureau de M. Butler, situé au Masonic Hall même, au premier étage. Le comité d'invitation et d'admission renferme les noms les plus honorables.

[illegible]

LE GRAND [illegible] MUSÉE

[illegible]

Si nous prenons le public en bloc et la troupe en masse, comme deux individus en regard, nous n'hésitons pas à dire que cette dernière est de beaucoup supérieure à l'autre, c'est à dire que notre public, tout compte fait, n'est pas à la hauteur de nos artistes et ne sait pas les apprécier, du moins dans les détails; car son sentiment général est assez juste. Mais il aurait besoin d'apprendre son propre métier, de savoir se taire et s'enthousiasmer à propos, manier les bravos et le silence, comme un habile cavalier modère le frein de la bride. Il aurait besoin surtout d'être au théâtre pour l'art et non pour le monde, pour voir et non pour être vu, pour s'oublier et non pour poser.

[illegible]

ATTENTION.

[illegible]

TOMBOLA

DE $16,000.

[illegible]

A TIRER AU SORT ENTRE LES SOUSCRIPTEURS [illegible] LE 31 JANVIER 1857.

PRIX DE LA SOUSCRIPTION $1

600 BILLETS RÉSERVÉS AUX [illegible]

[illegible]

1er LOT.

UNE MAISON,

D'UN REVENU ANNUEL DE $800

[illegible]

LIBRAIRIE NOUVELLE,

No 107, RUE DE CHARTRES.

[illegible]

UNE PARURE EN DIAMANTS, [illegible]

VINGT LOTS DE LIVRES [illegible]

VINGT LOTS [illegible] D'ART, [illegible]

CENT CINQUANTE LOTS

[illegible]

LA TOMBOLA

LA PLUS AVANTAGEUSE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

[illegible]

LOTERIES DE SWAN & Co

[illegible]

ETRENNES.

Présents du nouvel an.

[illegible] au magasin de E. BONNAL, No 20, rue du Camp, [illegible]

[illegible]

NOEL ET JOUR DE L'AN

ETRENNES!! ETRENNES!!

LION & PINARD,

[illegible] RUE ROYALE,

[illegible]

VIENNENT de recevoir par le navire Barney, du Havre le complément de leurs marchandises pour Noel et Jour de l'an.

[illegible]

A. COLLON,

[illegible]

Librairie Faye,

68, rue Chartres.

[illegible]

L. BONOCHE & Cie.

[illegible]

ADOLPHE [illegible]

[illegible]

TOMBOLA TOMBOLA

[illegible]

ETRENNES.

Librairie Faye,

66, RUE DE CHARTRES.

M. G. COPPENS & Cie. viennent de recevoir un choix complet de

Livres pour cadeaux,

[illegible]

G. COPPENS & Co,
26 dec 66 rue de Chartres

Librairie Religieuse et Classique.

LIVRES POUR ETRENNES,

RICHON & DESPORTES,

260 .... RUE ROYALE 260

VIENNENT de recevoir pour le 1er jour de l'an un assortiment considérable dans les articles suivants:

PAROISSIENS en velours, garnis d'argent et de fantaisie,

2,000 VOLUMES de livres de morale, d'histoire et de contes pour les jeunes personnes, dorés sur tranches, riches médaillons,

500 LIVRES de compliments avec couvertures riches,

CHRISTS en gutta, ivoire, plastique, cuivre doré, &c. &c.

CHAPELETS grenat et cornaline, montés en or et argent,

BÉNITIERS en tous genres,

[illegible]

UN IMMENSE assortiment de gravures et d'images [illegible]

[illegible]

ALMANACH de 1857 pour la Nlle-Orléans.

[illegible]

ETRENNES ÉLÉGANTES!

Riches soieries, Dentelles, Broderies et Manteaux.

D. F. [illegible] & Co., Nos 12 et 14, rue Chartres, ouvrent aujourd'hui:

350 PIÈCES SOIERIES POUR ROBES, [illegible]

[illegible]

PRÉSENTS DU NOUVEL AN.

TYLER,

110 ...... Rue Royale 110,

[illegible]

N'oubliez pas le numéro: 110, rue du Canal.

E. A. TYLER.

Lisez ceci!

[illegible]

F. MALARD & CO,

NOS 58 ET 60 RUE DU CANAL, ETC. VIEILLE LEVÉE.

[illegible]

F. MALARD & Co, 58 et 60 rue Canal enc. Vieille Levée.

[illegible]

Jules Boisse,

De retour de France, invite respectueusement le public et sa clientèle à venir visiter le magnifique assortiment de marchandises fraîches [illegible]

[illegible]

SPÉCIALITÉ,

133, Encoignure Bourbon et St-Louis, 133.

Mme P. LAFARGUE

[illegible]

Présents de Nouvel An.

Le soussigné offre, à très bon marché, des soieries, des broderies, manteaux, fourrures, manchons et pèlerines, pour clore son stock d'hiver.

THEODORE DANZIGER,

encoignure Robertson et Orléans,
22 déc et Nº 97, rue du Cirque

Etrennes. Etrennes.

NOUS invitons les personnes qui ont des étrennes à donner à venir examiner notre installation.—Elles y trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en jouets, boîtes, cartonnages, objets de fantaisie, etc. Notre assortiment est complet et nous le cédons à un prix modéré.

A. GAMARD & DENTEZ,
16 dec 48, rue de Chartres

Jouets! Jouets!!

A VENDRE—Un assortiment très varié de jouets en gomme, [illegible]

A. ROUSSET & Co,
17 nov 80 rue du Canal, près Chartres

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, JOAILLERIE, Rue Royale, encoignure St-Pierre,

P. N. RIVERA,

Placé sous le patronage DES DAMES DE LA LOUISIANE.

[illegible]

Grand rabais! Grand rabais!

[illegible]

ETRENNES!

Présents de Nouvel An,

No 8, RUE DU CAMP.

Montres, bijouterie, articles de fantaisie et d'argenterie.

DILLON & HOVEY, ayant reçu un nombre considérable d'articles, du dernier genre, appellent sur ces articles l'attention des acheteurs.

MONTRES

En or, [illegible] En argent, $10 à $65

BIJOUTERIE.

Parures complètes pour dames, quelques unes de choix et du dernier genre, broches, boucles d'oreilles, bagues, chaînes, bracelets, breloques en jais et en émail.

ARGENTERIE.

Cuillers de table, de dessert, à café, [illegible] tasses, fourchettes de table et de dessert, [illegible] services en thé, gobelets, coupes, etc

RÉPARATIONS.

D. & H. étant des horlogers et des joailliers [illegible] montés, se chargent de manufacturer et de réparer les bijoux à des prix modérés.

DILLON & HOVEY
19 déc—1m

DES ETRENNES.

DES ETRENNES!

PARMI un très grand assortiment de SOIERIES [illegible] de recevoir se distinguent par la beauté du style et par le rabais du prix:

[illegible]

C. C. WAYLAND,
22 dec—coin Poydras [illegible]

Marchandises nouvelles POUR PRÉSENTS DU NOUVEL AN.

Vêtements d'hiver

ET

Lingerie pour hommes—dernier genre,

AU MAGASIN DE

LEIGHTON & BARBOT,

ENCOIGNURE CANAL ET ST CHARLES

[illegible]

LEIGHTON & BARBOT

A. CANDIDE,

Rue Chartres, 20, près Conti.

SPÉCIALITÉ DIAMANTS.

Bijouterie française.

[illegible]

Grande Exposition [illegible] ETRENNES, Chez LELIEVRE, 122, rue Royale.

LIBRAIRIE.

[illegible]

ETRENNES! ETRENNES!

G. LAVIE, rue St-Charles, No 21,

INVITE les personnes qui ont des étrennes à donner à venir examiner son installation. Elles y trouveront un grand assortiment de [illegible]

[illegible]

CONSERVATION DE LA VUE.

Plus de cécité.

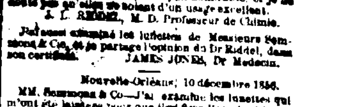

SEMMONS & Co, inventeurs et fabricants de lunettes en cristal de roche, du Brésil, à Cornwall (Angleterre), annoncent leur arrivée en cette ville, [illegible]

[illegible]

Université de la Louisiane,

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1856.

MM. Semmons & Co— [illegible] vos désirs, j'ai examiné avec soin et essayé les spécimens de lunettes de Messieurs faites en cristal de roche, et qui portent votre certificat. J'ai le plaisir de certifier que le travail de paraît excellent, et le poli admirable, et je ne doute pas qu'on ne soient d'un usage excellent.

J. L. RIDDEL, M. D. Professeur de Chimie.

[illegible]

JAMES JONES, Dr Médecin.

Nouvelle-Orléans, 10 décembre 1856.

[illegible]

J'ai l'honneur, etc. Dr T. M. GUSTIN, Oculiste.

Ces lunettes sont recommandées par:
Prof. A. Taylor, M. D., Memphis, Tenn.
[illegible]
J. H. McMahon, [illegible]
John Waters, M. D., Nashville, Tenn.
A. W. Butler, " "
Cave Johnson, ex-Maître de Poste Général, do.
Judge N. Green, Nashville Tenn.
Rev. J. T. Edgar, " "
Richard P. Miles, évêque, Nashville Tenn.
Prof. E. Geddings, M. D., Charleston, S. C.
Prof. J. Edwards Holbrook, " "
Ed. Sebring, de la Banque d'Etat, Charleston, S. C.
A. Lopez, M. D., Mobile, Ala.
John H. Woodcock, M. D., Mobile, Alabama.
N. Childers " "
William McDowell " "
David Dale Owen, New Harmony, Ind.
Prof. A. Means, M. D., Augusta, Ga.

Et des centaines d'autres en Europe et en Amérique, qui tous certifient l'immense supériorité de ces lunettes sur toutes celles dont on a fait usage jusqu'à ce jour. On peut voir les certificats originaux à leur bureau, 58 rue du Camp.

A BLACK—Venant d'être reçu [illegible] des Indes, à vendre par DUPUY [illegible]